

Insertion professionnelle des diplômés de l'Université :

Deux domaines de Paris 8 distingués par le classement du journal Le Monde et du Nouvel Observateur

ACCOMPAGNER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE NOS ÉTUDIANTS

Au sein de l'université Paris 8, la mission d'aide à l'insertion professionnelle est intégrée au service commun universitaire d'information d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) en collaboration étroite avec les formations.

L'objectif est de préparer au mieux les futurs diplômés à une insertion professionnelle réussie (en lien avec leur diplôme et leur projet personnel et professionnel) au travers d'actions permettant notamment d'atténuer d'éventuelles inégalités entre les étudiants quant à leur accès à un réseau, à une maîtrise plus ou moins grande des techniques de recherche de stage et/ou d'emploi ou à une connaissance des codes culturels et sociaux.

LES PARTENARIATS SOCIO-ECONOMIQUES

L'Université favorise les rencontres et les échanges entre le monde universitaire et les acteurs socio-économiques locaux et nationaux.

L'Université s'inscrit et inscrit ses missions dans le territoire. De ce fait, elle travaille en lien avec les collectivités locales, notamment Plaine commune ainsi que les acteurs économiques territoriaux tels que les pépinières d'entreprises de la Seine-Saint-Denis.

L'un des éléments moteurs de l'aide à l'insertion professionnelle sont les partenariats avec les acteurs de terrain qui offrent aux étudiants un lien concret dans leur domaine professionnel ou dans les politiques de recrutement des entreprises : l'association Nos quartiers ont des talents (NQT), le Réseau des entreprises qui ont signé la Charte pour l'égalité des chances et l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC) avec laquelle la convention a été renouvelée le 24 juillet 2013 en présence de Jean-Marie Marx, Directeur Général de l'APEC et Danielle Tartakowsky, Présidente de l'université Paris 8. En outre, l'opération « les clefs de l'emploi » offre un accompagnement individualisé aux étudiants en recherche de leur premier emploi.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS

Les actions de préparation à l'insertion professionnelle

Ces échanges s'opèrent dans le cadre des ateliers de techniques de recherche d'emploi (rédaction du CV et de la lettre de motivation ; préparation à l'entretien de recrutement ; valorisation des acquis en compétences ; préparation du stage) ou des conférences « Préparation à l'insertion professionnelle » (conférences-métiers permettant à des professionnels de venir présenter leur activité et leur environnement de travail).

La démarche « Compétences » auprès des entreprises

Ces rencontres sont autant de plus-values fortement appréciées par les étudiants mais également une opportunité pour les intervenants professionnels de découvrir la diversité et la richesse des formations universitaires. Dans cette optique le contenu de l'offre de formation a été traduit en termes de compétences (fiches compétences), la volonté de l'Université étant d'améliorer encore la lisibilité de son offre de formation en direction des entreprises et de leur faire connaître les compétences acquises par nos jeunes diplômés.

L'Université développe également ses liens avec les entreprises en participant aux salons de professionnels : Journée nationale de NQT, Journée des métiers du numérique (JEM'NUM), Rencontres Universités Entreprises (RUE) ...

LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

L'université Paris 8 s'est dotée en 2014 d'un outil numérique de valorisation du (des) parcours de l'étudiant : le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) développé par le consortium PEC (fondé en 2007 et représenté par l'université Toulouse III – Paul Sabatier) qui regroupe plus de 40 universités. Le PEC s'inscrit dans une démarche réflexive. La démarche PEC doit permettre à l'étudiant de prendre conscience de l'ensemble de ses atouts acquis, développés et en devenir au sein de sa formation universitaire. L'objectif est, dans un premier temps, de sensibiliser et d'initier nos étudiants à l'approche « Compétences » puis dans un second temps à l'appropriation de celles-ci.

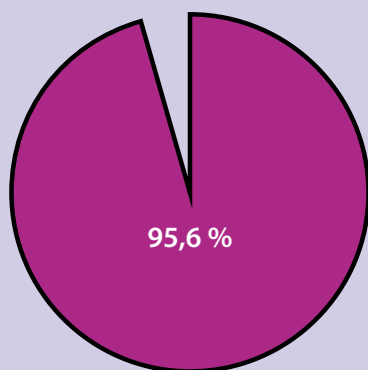
La mission de l'Université est également de développer l'offre de stages et d'emplois à destination des étudiants grâce notamment au dispositif RESO 8 (réalisé avec l'association Interfaces Compétences) qui vise à renforcer l'accompagnement des étudiants dans leurs premières démarches vers le monde professionnel. Accessible à l'ensemble des étudiants, cette plate-forme numérique permet de transmettre les offres des entreprises aux étudiants dont le profil et le diplôme correspondent aux besoins et attentes des futurs recruteurs.

Enfin, le fonds documentaire du SCUIO-IP permet aussi aux étudiants de trouver une documentation complète sur l'insertion professionnelle : informations sur les contrats de travail, le marché de l'emploi, la réglementation des stages, des annuaires d'entreprises, la documentation sur les structures d'aide, les bilans de compétences, des modèles de CV, de lettres de motivation, y compris pour l'international.

EVALUER ET OBSERVER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE NOS ETUDIANTS

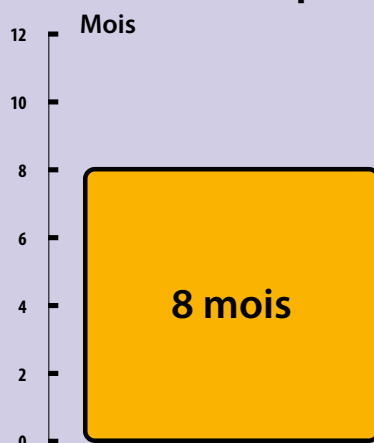
Source d'enseignements, les enquêtes d'insertion permettent notamment de compléter ou d'ajuster la politique d'insertion professionnelle aux besoins recensés par les entreprises. Les résultats présentés ci-dessous sont tirés de l'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de master, réalisée en 2012 auprès de 1468 diplômés de master par le service statistiques, qualité et contrôle de gestion de l'université Paris 8.

Taux d'insertion

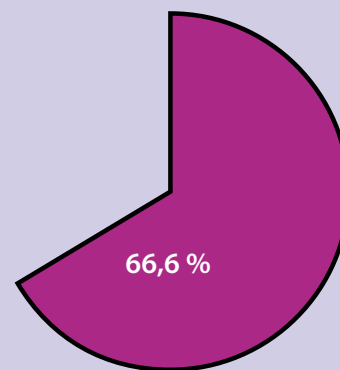


- Insertion des diplômés de master n'ayant pas poursuivi leurs études
- Autres

Durée d'accès au premier emploi

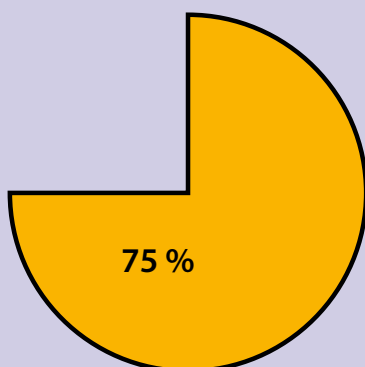


Nature du contrat



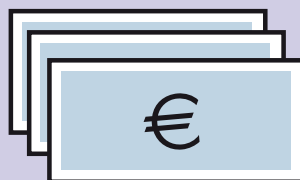
- Diplômés de master occupant un emploi stable*
- Autres

Statuts



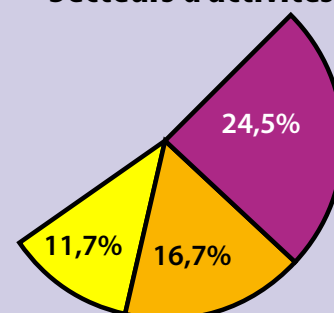
- Diplômés de master occupant un emploi de cadre**
- Autres

Revenu moyen mensuel net



Salaire net mensuel moyen pour un temps plein : 2008 euros

Secteurs d'activités



- Information et communication
- Santé humaine et action sociale
- Enseignement
- Autres

* On considère comme emploi stable les CDI, fonctionnaires, professions libérales, indépendants ou chefs d'entreprise.

** La dénomination cadre s'applique aux postes de catégorie A de la fonction publique, postes d'ingénieurs, professions libérales et professions intellectuelles supérieures.

Implantation géographique

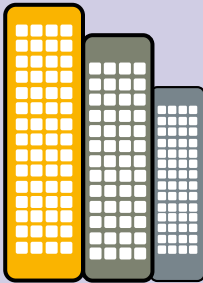


2/3 des diplômés travaillent en Île-de-France

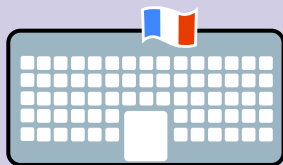


7,5% travaillent à l'étranger

Types de structures



37,1 % des diplômés travaillant en entreprise privée



30,9 % dans la fonction publique

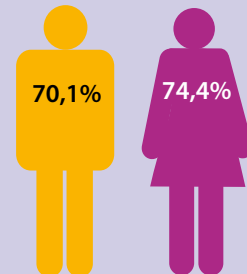


10 % ont créé leur entreprise

Répartition des emplois hommes/femmes



Occupant un emploi



Emploi niveau cadre



Emploi stable